



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 7926

du 21/01/2021

Report des évaluations externes non certificatives en lecture et production d'écrit
2020-2021

Cette circulaire abroge et remplace la(les) circulaire(s) : 7707

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire informative
Validité	à partir du 01/02/2021
Documents à renvoyer	non

Information succincte	Report des évaluations externes non certificatives en lecture et production d'écrit 2020-2021
-----------------------	---

Mots-clés	organisation - évaluations externes non certificatives - EENC - lecture et production d'écrit
-----------	---

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Primaire ordinaire Secondaire ordinaire
Ens. officiel subventionné	Primaire spécialisé Secondaire spécialisé
Ens. libre subventionné Libre confessionnel Libre non confessionnel	

Groupes de destinataires également informés

<p>A tous les membres des groupes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)Le Service général du Pilotage des Ecoles et des CPMSLes pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs)Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs)Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives) <p>Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :</p> <ul style="list-style-type: none">Les Préfets et Directeurs coordonnateurs de zoneLe Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la FWBLes Gouverneurs de province
--

Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, Direction Générale du Pilotage du Système Educatif, Quentin David, Directeur général

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Deruisseau Catherine	Direction Générale du Pilotage du Système Educatif, Direction des Standards Educatifs et des Evaluations	02/690.82.09 catherine.deruisseau@cfwb.be
Corbal Stéphanie	Direction Générale du Pilotage du Système Educatif, Direction des Standards Educatifs et des Evaluations	02/690.81.91 stephanie.corbal@cfwb.be

Madame, Monsieur,

Conformément au décret du 2 juin 2006 relatif à l'évaluation externe des acquis des élèves de l'enseignement obligatoire et au certificat d'études de base au terme de l'enseignement primaire, des évaluations externes non certificatives étaient programmées en octobre 2020. Elles portaient sur la lecture et la production d'écrit en 3^e primaire et en 5^e primaire et uniquement sur la lecture en 4^e secondaire.

Le contexte sanitaire en fin d'année scolaire 2019-2020 avait amené à la décision de réaménager le calendrier des évaluations externes non certificatives de l'année scolaire 2020-2021, afin que des épreuves de qualité soient maintenues dans le courant de la même année scolaire. L'arrêté de pouvoirs spéciaux n°33 du 18 juin 2020 prévoyait donc le report des épreuves à février 2021.

Face à la durabilité de la crise sanitaire et aux difficultés actuelles des écoles, le Gouvernement a décidé, en date du 26 novembre 2020, de reporter à nouveau les évaluations externes non certificatives. **Les épreuves en lecture et production d'écrit en 3^e primaire et en 5^e primaire et en lecture en 4^e secondaire auront donc lieu en octobre 2021**, et celles de mathématiques en **octobre 2022**.

De plus amples informations concernant les évaluations externes non certificatives d'octobre 2021 seront communiquées ultérieurement.

Le Directeur Général,

Quentin DAVID.